

**Syngenta International SA**

Media Office  
4002 Bâle  
Suisse  
Tél.: +41 61 323 23 23  
Fax: +41 61 323 24 24

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Contacts médias:**

Paul Barrett  
Suisse +41 61 323 2323  
  
Daniel Braxton  
Suisse +41 61 323 2323

**Analystes/investisseurs:**

Jennifer Gough  
Suisse +41 61 323 5059  
E.-U. +1 202 737 6521  
  
Lars Oestergaard  
Suisse +41 61 323 6793  
E.-U. +1 202 737 6520



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 24 juillet 2013

## **Syngenta lance une deuxième ligne de négoce sur SIX Swiss Exchange pour le rachat d'actions nominatives**

Le 24 avril 2012, l'assemblée générale ordinaire de Syngenta AG a autorisé le conseil d'administration de Syngenta à racheter des actions nominatives dans le cadre d'un nouveau programme de rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10% du capital social dans le but de réduire ce dernier.

Fort de cette autorisation, Syngenta a lancé une deuxième ligne de négoce sur SIX Swiss Exchange, qui doit permettre de racheter un maximum de 9 312 614 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune. Syngenta n'a actuellement pas l'intention d'exploiter au maximum son potentiel de rachat mais souhaite s'assurer la flexibilité nécessaire pour pouvoir effectuer des opérations tactiques de rachat d'actions.

Le rachat d'actions peut s'opérer par l'intermédiaire de la deuxième ligne de négoce sur SIX Swiss Exchange entre le 25 juillet 2013 et le 22 juillet 2016.

Syngenta figure parmi les leaders mondiaux pour ses activités. Les quelque 27 000 personnes que le groupe emploie dans plus de 90 pays n'ont qu'un seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Par nos capacités scientifiques de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement en faveur des clients, nous aidons à accroître la productivité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations sur Syngenta, nous vous recommandons de consulter le site [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com).

### **Déclarations prospectives**

Ce document contient des déclarations prospectives utilisant des termes reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou à des termes et expressions impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et impondérables susceptibles de déboucher sur des résultats sensiblement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et impondérables ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'envisage pas de mettre à jour ses déclarations prospectives à la lumière de résultats réels, d'hypothèses modifiées ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre ni une invitation à acheter ou à souscrire des actions ordinaires émises par Syngenta AG ou Syngenta ADS et ne fait pas davantage partie d'une telle offre ou invitation. Il ne constitue pas non plus une demande de reprendre pareille offre d'achat et n'est à la base ou n'est lié à aucun contrat s'y rapportant.